

Procès-verbal du conseil d'administration du lundi 25/06/2018

1. Adoption du procès verbal du conseil d'administration du 17/04/2018

Pour : 20 ; contre : 0 ; abstention : 0

Vote à l'unanimité

Affaires pédagogiques

- *Dotation Globale Horaire (DGH) et structure* : M. Duigou annonce au CA l'ouverture d'une 5ème classe de 4ème grâce à l'arrivée de 17 élèves (128 élèves au lieu de 111 élèves prévus par l'inspection académique en début d'année) : la confirmation a été faite la semaine dernière et avait été annoncée en commission permanente le 21/06/18. Cette ouverture de classe entraîne une augmentation de la dotation horaire de 29 heures qui est donc de 591.5 heures. Au 25/06, les prévisions pour la rentrée 2018 sont de 124 élèves en 6ème, 128 élèves en 5ème, 128 à 129 élèves en 4ème, 124 élèves en 3ème et 13 élèves en classe ULIS (12 élèves + 1 accueil ponctuel d'un élève d'IME) soit un total de 516 à 518 élèves.

Cette ouverture est donc une bonne nouvelle pour le collège.

Lors de la commission permanente, la répartition des heures dédiées à l'autonomie a été annoncée suite aux concertations avec les équipes. Le choix est fait de continuer à favoriser l'Accompagnement Personnalisé (AP) surtout en 6ème (lettres, HG et maths) et en 3ème (lettres, anglais, physique chimie, SVT, techno, HG et maths).

Il y a besoin d'un complément de service de 4.5 h en français, d'un complément de service de 4.5 h en maths et d'un complément de service de 7 h en histoire géographique.

Il y aura un partage de plusieurs enseignants sur plusieurs établissements.

Vote sur la répartition de la DGH : Pour : 20 ; contre : 0 ; abstention : 0.

Vote à l'unanimité.

- *Jumelage avec le théâtre de Cornouaille* : un jumelage mis en place entre le collège de la TA et le théâtre de Cornouaille avec la participation du conseil départemental fin d'année scolaire dernière est reconduit. Pour l'année 2018-2019, ce jumelage concernera toujours tous les élèves de 4ème. L'arrivée de la 5ème classe va apporter quelques modifications dans la mise en place de ce jumelage mais le collège avait déjà anticipé.

Ce jumelage permet aux élèves d'assister à des spectacles du Théâtre de Cornouaille ainsi que de bénéficier de temps de rencontres avec des professionnels intervenants au Théâtre. Cela a permis aux élèves de 4ème de cette année de créer des liens, de les souder. Il faudra voir si ces liens continuent l'année prochaine pour l'année de 3ème.

Le jumelage permet aussi de faire un lien avec le parcours avenir grâce à la découverte de différents métiers (ex architecte) et le lien entre les différents métiers.

Le programme de 2018-2019 est plus orienté vers le cirque et la danse et entraînera donc la sollicitation des enseignants d'EPS.

Affaires financières

Crédits globalisés : la répartition des crédits de 6094 euros est la suivante : 4059.55 euros vont être destinés à l'achat de manuels scolaires, 1188 euros vont servir à acheter les carnets de correspondance et 846.45 euros seront utilisés pour la reprographie.

Un parent d'élève interroge sur la dématérialisation des livres scolaires. Les enseignants ne sont pas pour car pour eux par exemple en histoire géographique il est impossible de travailler sur un manuel numérique. Le collège pense également aux familles qui n'ont pas toujours d'ordinateur disponible pour toute la famille. Par contre, les enseignants d'histoire géographique ont demandé un double jeu pour leur matière ce qui est apprécié des parents d'élèves présents. Cela permet d'alourdir les sacs.

Vote pour la répartition : Pour : 20 ; contre : 0 ; abstention : 0.

Vote à l'unanimité

DBM

DBM modificative n°3 qui ne nécessite pas de vote : subvention du conseil départemental de 1320 euros pour du matériel de cuisine (Réparation du lave batterie), subvention FARMM de 1197 euros pour un lave linge.

Une subvention FARMM va être demandée au Conseil Départemental pour l'acquisition d'un photocopieur pour la vie scolaire pour un montant de 1137 € :

DBM modificative n°4 : Ajustement des crédits manuels scolaires, carnets de correspondance et droits de reprographie par rapport au budget initial, avec prise en compte du reliquat au 31 /12 /2017 et attribution de la subvention 2018

Ajustement du crédit fonds social par rapport au budget initial, avec prise en compte du reliquat au 31/12/2018 et attribution de la subvention 2018

Prélèvement sur fonds disponibles de 1137 € pour l'achat d'un photocopieur pour la vie scolaire.

Vote : Pour : 20 ; contre : 0 ; abstention : 0

Vote à l'unanimité

DBM modificative n°5 : Prélèvement sur fonds disponibles de 3050 € pour l'achat d'un photocopieur pour le secrétariat

Vote : Pour : 20 ; contre : 0 ; abstention : 0

Vote à l'unanimité

Fonds sociaux

Attribution de 8851 euros le 08/06 : vote à l'unanimité pour tout mettre sur le fonds collégien.

Il y a environ 40 familles suivies par le fonds social mais il pourrait y en avoir plus car toutes les familles ne font pas les démarches. L'assistante sociale n'est présente qu'une journée par semaine. Mme Assish, conseillère départementale, va se renseigner auprès des assistantes sociales du conseil départemental pour voir comment venir en support.

Conventions

La 1ère convention concerne la mise à disposition du collège pour les journées du patrimoine le 15 et 16/09/18 soit 2 matinées.

Vote : Pour : 20 ; contre : 0 ; abstention : 0.

2ème convention : achat d'un photocopieur pour la vie scolaire avec un contrat de maintenance sur 6 ans et un prix durant cette période (0.054 euros HT / copie).

Vote : Pour : 20 ; contre : 0 ; abstention : 0.

Le collège signe à nouveau pour 2019 une convention avec le lycée Corbière de Morlaix pour des marchés divers.

Vote : Pour : 20 ; contre : 0 ; abstention : 0.

Dernière convention : pour le gaz avec l'UGAP qui a passé le marché à notre place

Vote : Pour : 20 ; contre : 0 ; abstention : 0.

Questions diverses

Quels sont les projets pédagogiques pour les niveaux des classes de 6ème, 5ème et 3ème ?

Pour l'instant, tout n'est pas finalisé car les conseils d'enseignement ont lieu jusqu'au 5/07/2018.

Pour le niveau de 6ème, il y aura continuité des liens avec le cycle 3. Pour le niveau de 5ème, il y aura le collège au cinéma et la prévention santé. Pour le niveau 3ème, le brevet avec un accompagnement sur l'orientation et des modules santé (éducation sexuelle, addictions, ...).

Pour conclure le conseil d'administration, M. Duigou remercie tous ceux qui partent du collège et tout particulièrement les 2 élèves présentes au CA et dans les différentes instances du collège. M. Duigou a fait un point avec elles et en a profité pour leur demander les améliorations qui pourraient être apportées pour le confort et le bien-être des élèves.

La demande d'un aménagement végétal a été refusée par la commission sécurité.

Les 3 autres demandes ont été transmises au FSE :

- 1 billard
- amélioration de l'accueil dans le hall avec la mise en place de bancs
- fontaines à eau dans les différentes cours

M. Duigou termine en indiquant que les toilettes des garçons ont été refaites.

Mme Le Bleis tient à remercier Mme Plantec, parent d'élève, pour son investissement au sein des différentes instances ainsi que M. Le Brière, suppléant au CA, délégué parent et trésorier de l'association des parents d'élèves.